

Compte rendu du Conseil Municipal du 5 mars 2014

Etaient présents sous la présidence de Jean-Claude BILLOT, tous les conseillers :

Jean-Louis LESAGE, Nicolas TREILHOU, Laurence LEGRAND, Jean MARTIN, Francis LOMBART, Bérénice JOLIBOIS, Yasmine BETHOUART, Xavier HUBLE, Jeannine SAMUEL, Marius GOURGUECHON.

à l'exception de :

- Absent excusé : Christian CLAIRE,
- Absents : Abde BOURANJA.

Monsieur Marius GOURGUECHON a été élu secrétaire de séance.

Après présentation par Monsieur le Maire, du procès-verbal du conseil municipal qui a eu lieu le 15 janvier 2014, le conseil l'approuve à 10 voix pour et 1 abstention.

Des modifications sont à apporter au procès verbal sur plusieurs points :

- Questions diverses concernant le mail de M. Lesage : au premier paragraphe « approuve » à remplacer par « approuve les dires » et au dernier paragraphe « il » à remplacer par « M. Billot »
- Médaille d'honneur : ajouter le nom des personnes concernées par cette remise : M. Gourguechon, M. Gaudre, et M. Billot,
- Remplacer les lampes par les lanternes délibérations n°3
- SIVU de gendarmerie : au sujet du reversement aux communes indiquer qu'il est à l'étude et qu'il sera présenté lors d'une prochaine réunion. Supprimer « augmentation de 3 à 4 € ».

Délibération I: Vote des comptes administratifs de la commune, du lotissement Robert Vanneste, du service des eaux

M. le Maire présente les différents comptes administratifs.

Commune :

- Montant des recettes en fonctionnement : 304 446,29 €
 - Montant des dépenses en fonctionnement : 296 571,54 €
 - Montant des recettes en investissement : 188 434,03 €
 - Montant des dépenses en investissement : 131 912,73 €
- report de l'exercice précédent en fonctionnement : 201 098,80 €
report de l'exercice précédent en investissement : -72 503,61 €
Résultat de l'exercice en fonctionnement : 7 874,75 €
Résultat de l'exercice en Investissement : 56 521,30 €
reste à réaliser 0 €

Après reprise du résultat de N-1 de 128 595,19 €, le résultat positif à la clôture de l'exercice est de : 73 357,49 € en fonctionnement et -15 982,31 € en investissement soit un résultat cumulé de 57 375,18 €.

M. Billot donne la parole à M. Gourguechon et sort pour faire voter le compte administratif.

Voté à l'unanimité des présents.

Lotissement Robert VANNESTE :

- Montant des recettes en fonctionnement : 0,32 €
- Montant des dépenses en fonctionnement : 72 791,47 €
- Montant des recettes en investissement : 9 345,53 €
- Montant des dépenses en investissement : 0 €

Ce qui fait ressortir un solde négatif pour 72 791,15 € en fonctionnement et un solde positif pour 9 345,53 € en investissement, soit un résultat d'exercice négatif de 63 445,62 €.

Après reprise du résultat de N-1 de 143 619,28 €, le solde d'exécution est de 80 173,66 €.

M. Billot donne la parole à M. Gourguechon et sort pour faire voter le compte administratif.
Voté à l'unanimité des présents.

Service de l'eau :

- Montant des recettes en fonctionnement : 42 325,24 €
- Montant des dépenses en fonctionnement : 34 694,75 €
- Montant des recettes en investissement : 13 058,19 €
- Montant des dépenses en investissement : 11 833,64 €

Ce qui fait ressortir un résultat positif pour 7 630,49 € en fonctionnement et un résultat positif en investissement de 1 224,55 €, soit un résultat d'exercice de 8 855,04 €.

Après reprise du résultat de N-1 de 12 895,68 € en fonctionnement et de 38 438,46 € en investissement, le solde d'exécution est de 60 189,18 €.

M. Billot donne la parole à M. Gourguechon et sort pour faire voter le compte administratif.
Voté à l'unanimité des présents.

Délibération II : Votes des comptes de gestions

M. le Maire explique que les comptes de gestion sont en cohérence avec les comptes administratifs.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération III : Affectation des résultats

M. le Maire présente les projets d'affectation du résultat pour la commune, et le service des eaux.

Affectation du résultat pour la commune:

- au 1068 : 15 982,31 €
- excédent reporté : 57 375,18 €

Affectation du résultat pour le service des eaux:

- Excédent reporté : 20 526,17 €

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération IV : Autorisation de mandatement de 25% des investissements

Monsieur le Maire propose d'autoriser le mandatement de 25% des investissements avant le vote du budget.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération V : Versement d'un complément au SISCO

Monsieur le Maire expose lors de la séance du 27 novembre 2013, il a été décidé de régler un acompte sur les cotisations 2014. Cependant le montant été erroné, il convient donc d'autoriser à régler un acompte supplémentaire de régularisation de 157,75 €.

Voté à l'unanimité des présents

Délibération VI : Versement d'un complément au SIVU de voirie

Monsieur le Maire expose lors de la séance du 27 novembre 2013, il a été décidé de régler un acompte sur les cotisations 2014. Cependant le montant été erroné, il convient donc d'autoriser à régler un acompte supplémentaire de régularisation de 1 766,75 € au compte 6554.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération VII : Demande de subvention pour l'équipement du bâtiment destiné à l'accueil périscolaire

Monsieur le Maire présente le dossier de demande de subvention à la CAF concernant les travaux du bâtiment mais également l'équipement des locaux pour une partie en subvention et une autre en prêt à taux zéro remboursable sur 15 ans pour un montant total de 83 927.99 €.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération VIII : Demande de subvention école de Pissy

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de l'école de Pissy pour la classe de mer et propose d'accorder la subvention comme pour l'école de Ferrières à 50 € par enfant domicilié dans la commune. Deux élèves sont concernés, la subvention proposée est donc de 100 €.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération IX : Validation du devis Parin

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Parin sur la mise en place d'un thermostat à la salle des fêtes pour un montant de 512,40 € HT, soit 563,64 € TTC.

Voté à l'unanimité des présents.

Informations et questions diverses :

➤ Appel au don de l'institut Pasteur

Refus à l'unanimité

➤ Campagne d'adhésion 2014 conseil national des Villes et villages fleuris

➤ Somm'Fleurs

Séance levée à 21h35.

Prochaine réunion de conseil municipal sur convocation en avril 2014.